

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Le Centre éducatif des aventuriers limitée		Date d'inspection Le 10 février 2026
Nom de l'établissement Le Centre éducatif des Aventuriers 2		Numéro de permis 2021072
Adresse 531 chemin La Montain Memramcook NB E4K 1H1		Numéro de téléphone (506) 758-9611
Type de permis Garderie éducative à temps plein	Nombre maximal d'enfants 24	Âges des enfants PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE
Personnel SGE Paula Morin	Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
--	-----------	--------------------------------	-------------------------------------

Commentaires généraux
Les éléments suivants ont également été observés lors de l'inspection de surveillance : • ☐ Le ratio enfant-personne éducatrice. • ☐ Aire de jeux extérieure et matériel de jeu : Dans les parcs, des pelles et des traîneaux sont disponibles. Sur une petite butte, des enfants glissent à tour de rôle. D'autres utilisent les pelles pour construire un fort de neige, tandis que certains courent dans la neige sous les arbres. • ☐ Les aires de circulation de l'établissement ainsi que les allées piétonnes extérieures sont exemptes d'obstacles et de dangers. • ☐ L'orientation positive auprès des enfants : La mentore en assurance de la qualité a observé une intervention positive d'une personne éducatrice qui demande à plusieurs reprises à un enfant de ne pas aller plus loin avec le traîneau, en raison de la présence d'arbres plus loin. Lorsque l'enfant termine de glisser, l'éducatrice le félicite d'avoir écouté les consignes de sécurité. Une autre éducatrice encourage un petit groupe d'enfants à venir glisser en traîneau, en se plaçant à leur hauteur. Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé, en après-midi, les jeux libres à l'extérieur. Elle a également répondu aux questions de l'administratrice.

original signé par
Paula Morin

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Le 12 février 2026

Date

original signé par
Christine Bourgeois

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 12 février 2026

Date

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"